

## **Le 1er février 2016**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le lundi 1er février 2016, de 20 h 00 à 21 h 15 en la salle de l'édifice municipal, au 5, route 287, Saint-Denis-De La Bouteillerie, sous la présidence de M. Jean Dallaire, maire, à laquelle assistaient :

Mme Annick Mercier, conseillère  
Mme Marie-Hélène Dumais, conseillère  
M. Christian Lévesque, conseiller  
M. Réal Lévesque, conseiller  
M. Denis Moreau, conseiller  
M. Patrick Dionne, conseiller

formant quorum

Mme Anne Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

### **1. Ouverture de la séance, constatation du quorum**

Le quorum étant respecté, M. le maire déclare la séance ouverte.  
M. Jean Dallaire maire souhaite la bienvenue au nouveau membre du conseil M. Patrick Dionne.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

029-2016

Madame la directrice générale fait la lecture des items inscrits à l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Annick Mercier

Et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour suivant soit adopté.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum et moment de réflexion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2016
4. Suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2016
5. Approbation et autorisation des comptes à payer
6. Rapport de la Régie Inter municipale du service des incendies
7. Rapport d'organismes
8. Dépôt des déclarations des intérêts financiers des élus municipaux
9. Entente d'échange de services avec l'École J.-C. Chapais
  - Entente avec la Municipalité
  - Entente avec la Commission Scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup
10. Correspondance
11. Autres sujets
12. Période de questions
13. Clôture et levée de la séance

### **3. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 janvier 2016**

030-2016

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Dumais

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2015 soit adopté tel que soumis aux membres du conseil lors de la présente séance.

### **4. Suivi du procès-verbal de la séance du 11 janvier 2016**

M. Jean Dallaire, maire, fait le suivi du procès-verbal de la séance du 11 janvier 2016.

### **5. Approbation et autorisation des comptes à payer**

031-2016

Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le Conseil municipal approuve les comptes, tels que détaillés à la liste ci-après annexée, pour un montant de 49 181,98 \$ et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à en effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes.

## 6. Rapport de la Régie Inter municipale du service des incendies

M. Christian Lévesque informe les membres du conseil :

- que le silo ayant pris feu chez Monsieur Laurian Drapeau, dégage toujours de la fumée et des odeurs;

par conséquent, il est proposé par M. Christian Lévesque

032-2016

Et résolu à l'unanimité des membres présents qu'un avis soit envoyé à l'attention de M. Laurian Drapeau qu'advenant le cas où le service des incendies devait se déplacer pour intervenir sur place, M. Drapeau devra en assumer les frais.

- Qu'un règlement émis par le ministère de la sécurité civile concernant l'obligation que chaque membre d'un service d'incendie ait en sa possession deux «bunker». La Régie incendie tentera de faire modifier ce règlement.
- Que des problèmes de gestion des interventions avec la centrale 9-1-1 ont été soulignés par les services des incendies. Une rencontre a eu lieu avec les représentants de la centrale et les directeurs d'incendie. Un compte-rendu sera donné lors de la prochaine rencontre de la Régie.
- Que les pancartes identifiant les citernes sont arrivées, elles seront installées au printemps.
- Qu'une suggestion est faite aux quatre municipalités desservies par la Régie Kam-Ouest pour l'installation de nouvelles pancartes pour mieux identifier les propriétés et par le fait-même en faciliter le repérage par les divers services d'urgence. Pour la municipalité de Saint-Denis 574 adresses civiques ont été repérées. La Régie a proposé que l'achat des pancartes soit fait avec leur surplus accumulé. Toutefois les municipalités devront faire l'installation eux-mêmes. M. Christian Lévesque mentionne qu'il suggèrera que l'installation soit faite sur une période de deux ans.

033-2016

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'installation des pancartes tel que soumis.

M. Jean Dallaire, informe les membres du conseil que le nouveau coordonnateur pour les services d'incendie a été embauché par la MRC de Kamouraska, il s'agit de M. Christian Chénard Guay. M. Guay est entré en fonction aujourd'hui.

## 7. Rapport d'organismes

**Marie-Hélène Dumais** informe les membres du conseil que l'activité Festi-Hockey s'est tenue en fin de semaine; une nouvelle activité, soit le bubble-soccer, fut très appréciée des participants et des spectateurs et le coût de cette activité est très raisonnable.

Samedi le tournoi a permis à huit équipes de s'affronter, s'en est suivi le souper après le tournoi. La participation a été au-delà des prévisions. Dimanche a été une journée plutôt familiale. Compte-tenu de la température plus douce, l'activité de l'après-midi s'est transformée en hockey bottine.

Dimanche prochain se tiendra l'activité «super-bowl» dans la salle du complexe-municipal.

034-2016

Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'envoyer une lettre de remerciements aux membres de l'Association sportive de Saint-Denis pour la tenue de l'activité «Festi-Hockey».

**Denis Moreau** informe les membres du conseil qu'il a assisté à une rencontre concernant l'érosion côtière. Cette rencontre s'est faite avec divers intervenants dont les maires et des conseillers des municipalités riveraines de l'Islet-Kamouraska. D'autres rencontres sont à venir. Un rapport sera déposé au ministère concerné en 2018.

**Christian Lévesque** informe les membres du conseil que le Comité de développement relancera l'équipe pour la tenue de l'assemblée générale annuelle. Rencontre qui devait avoir lieu le 24 février prochain et qui sera donc reportée à une date ultérieure.

## **8. Dépôt des déclarations des intérêts financiers des élus municipaux**

Conformément aux dispositions des articles 357 et 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, chaque membre du Conseil a déposé sa déclaration des intérêts financiers des élus municipaux au bureau de la directrice générale en date du 25 janvier 2016.

## **9. Entente d'échange de services avec l'École J.-C. Chapais**

### **9.1 Entente avec la Municipalité**

CONSIDÉRANT

que la direction de l'École J.-C. Chapais désire prendre entente avec le conseil municipal pour l'utilisation des locaux du Complexe Municipal dans le cas où suite à une situation incontrôlable, les locaux de l'École devenaient inutilisables;

CONSIDÉRANT

que l'utilisation des locaux du Complexe municipal consisterait à relocaliser les élèves et enseignants en attendant que ceux-ci puissent retourner à la maison;

035-2016

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par Mme Marie-Hélène Dumais

Et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité accepte de prêter les locaux du Complexe Municipal aux élèves et enseignants de l'École J.-C. Chapais en situation d'urgence et remette un trousseau de clef à la direction de l'École afin de leur permettre d'avoir accès aux locaux du Complexe Municipal.

### **9.2 Entente avec la Commission Scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup**

CONSIDÉRANT

que la municipalité est à préparer son plan de mesure d'urgence;

CONSIDÉRANT

que dans son plan de mesure d'urgence, la municipalité doit prévoir la localisation des membres de l'organisation municipale en sécurité civile dans un autre local advenant le cas où les locaux du Complexe municipal seraient inaccessibles ou inutilisables;

CONSIDÉRANT

que les membres de l'organisation municipale en sécurité civile doivent avoir accès à un endroit où il y a une ligne téléphonique ainsi qu'un accès internet pour le suivi et la coordination de ses interventions en cas de sinistre et même un endroit où accueillir des personnes sinistrées;

036-2016

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents de demander à la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup l'autorisation pour l'utilisation des locaux, des lignes téléphoniques et des accès internet de l'École J.C.- Chapais en cas de sinistre.

Que des clés donnant accès aux locaux soient remises au coordonnateur de l'organisme municipal en sécurité civile de la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie.

## **10. Correspondance**

### **10.1 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

***Cabinet du ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie***

**canadienne et ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques**

Accusé réception de la résolution au sujet du projet de loi 56.

**Cabinet du Ministre des Transports**

Accusé réception de la résolution no. 026-2016 concernant la demande de réfection de la route 287.

**10.2 Député Norbert Morin**

Accusé réception de la résolution 026-2016 concernant la demande de réfection de la route 287.

Accusé réception de la résolution 027-2016 au sujet du projet de loi 56.

**10.3 CPTAQ**

Un numéro a été attribué au dossier de demande d'exclusion. De plus une résolution de la MRC est requise et la municipalité a fourni tous les documents nécessaires à l'analyse du dossier.

**10.4 Association sportive de Saint-Denis**

Remerciements pour commandite de 500 \$ permettant l'impression des logos sur les chandails de hockey et l'organisation du Festi-hockey 2016.

**10.5 Municipalité de Saint-André**

Réception de la résolution de la Municipalité de Saint-André concernant une motion de félicitations à l'endroit de la Municipalité de Saint-Denis et de sa communauté pour la réalisation des fêtes du 175<sup>ième</sup>.

**10.6 Moreau Avocats inc.**

Avis juridique dans la demande de dérogation mineure de Ferme Pikani. Cet avis sera transmis aux membres du Comité consultatif en urbanisme.

**10.7 APHK inc. (Association des Personnes Handicapées du Kamouraska-Est inc.**

Demande de renouvellement d'adhésion de membre honoraire pour l'année 2016.

037-2016

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents de renouveler l'adhésion de membre honoraire pour l'année 2016 pour un montant de 45 \$.

**10.8 École J.-C. Chapais**

Demande d'aide financière pour la sortie de fin d'année.

038-2016

Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'apporter une aide financière à l'École J.-C. Chapais pour la sortie de fin d'année pour un montant de 400 \$.

**10.9 Sûreté du Québec – Projet Impact**

Demande de dons

CONSIDÉRANT

que la Sûreté du Québec en collaboration avec d'autres partenaires, tiendra le projet «IMPACT» la semaine du 25 avril 2016 au Centre Premier Tech de Rivière-du-Loup;

CONSIDÉRANT

que cette activité vise à sensibiliser les jeunes du secondaire et du CEGEP au danger de conduire avec les facultés affaiblies;

CONSIDÉRANT

que cette année les intervenants mettront également l'accès sur le danger d'utiliser le texto en conduisant;

039-2016

Il est proposé par Mme Annick Mercier

Et résolu à l'unanimité des membres présents de participer financièrement à l'activité pour un montant de 100 \$.

**10.10 École Secondaire Chanoine-Beaudet**

*10.10.1 Demande de commanditaire pour le Grand défi Pierre Lavoie*

CONSIDÉRANT

que le Grand défi Pierre Lavoie se tiendra les 14 et 15 mai 2016;

CONSIDÉRANT

que l'activité consiste à courir, à relais, la distance séparant Montréal de Québec, soit 270 kilomètres en 36 heures;

CONSIDÉRANT

que deux jeunes de Saint-Denis participeront au Défi;

040-2016

Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents de participer financièrement à l'évènement par un don de 100 \$.

CONSIDÉRANT *10.10.2 Demande de commandite pour l'album de finissants*  
que l'École secondaire Chanoine-Beaudet a besoin de partenaires financiers pour la réalisation de l'album des finissants;

CONSIDÉRANT que deux jeunes de Saint-Denis sont finissants cette année;

041-2016

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents de participer à la réalisation de l'album des finissants par un partenariat financier au montant de 25 \$ pour un espace de 1/8 de page (carte d'affaires).

#### **10.11 Collège Sainte-Anne-de-La Pocatière**

CONSIDÉRANT Demande de don pour les prix de fin d'année.  
que le Collège Sainte-Anne-de-La Pocatière souligne chaque année les efforts des élèves fréquentant leur établissement d'enseignement;

CONSIDÉRANT qu'une cérémonie de distribution de prix se déroulera le jeudi 9 juin;

CONSIDÉRANT que des jeunes de Saint-Denis fréquente cet établissement;

042-2016

Il est proposé par Mme Annick Mercier

Et résolu à l'unanimité des membres présents de faire un don pour les prix de fin d'année au Collège Sainte-Anne-de-La Pocatière pour un montant de 50 \$.

#### **10.12 Relais pour la Vie**

Demande de participation au Relais qui se tiendra dans la nuit du 4 au 5 juin 2016.

Les membres du conseil souhaitent que la Municipalité ait son équipe et confirmera ultérieurement le montant de la contribution.

#### **10.13 MMQ – La Mutuelle des municipalités du Québec**

Annonce d'une ristourne pour la Municipalité pour un montant de 1 142 \$.

#### **10.14 Association du Hockey mineur du Kamouraska**

Demande de partenariat pour le tournoi provincial Desjardins Atome/Pee-wee 2016.

Les membres du conseil ne souhaitent pas que la municipalité participe financièrement à cette activité.

### **11. Autres sujets**

Mme Anne Desjardins informe les membres du conseil que;

#### ***Installation d'un rouleau préart dans le local mezzanine***

Le rouleau de préart qui a été acheté pour le plancher de la mezzanine du côté de la patinoire devra être installé.

Qu'une demande de prix pour l'installation a été faite auprès de Décor New Look de Saint-Roch-des-Aulnaies;

Que le prix demandé pour l'installation est de 1 563 \$ plus taxes.

La municipalité a reçu une offre pour l'installation du préart de M. Gilbert Hudon pour un montant de 7 \$ la verge.

Il est proposé par M. Christian Lévesque

043-2016

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'offre de M. Gilbert Hudon.

#### ***Résolution pour affecter du surplus libre***

CONSIDÉRANT que dans le budget de fonctionnement pour les années 2014 et 2015 des montants ont été prévus pour la modernisation des évaluations;

CONSIDÉRANT	qu'un montant de 5 045 \$ a été prévu en 2014 et un montant de 2 299 \$ en 2015;
CONSIDÉRANT	que les travaux de modernisation n'ont pas été complétés et n'ont également pas été chargés à la municipalité;
EN CONSÉQUENCE, 044-2016	il est proposé par Mme Annick Mercier  Et résolu à l'unanimité des membres présents de prendre du surplus libre un montant de 7 344 \$ et de le transférer au surplus affecté. <b>Résolution pour identifier le local mezzanine</b> Résolution identifiant la mezzanine localisée dans la partie patinoire du Complexe municipal de la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie.
CONSIDÉRANT	le soutien financier donné par la Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska dans la réalisation du complexe municipal de la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie;
CONSIDÉRANT	le support financier dans le projet d'isolation et d'insonorisation de la patinoire couverte du complexe municipal;
CONSIDÉRANT	l'apport financier dans l'achat de la surfaceuse pour la patinoire du complexe municipal;
CONSIDÉRANT	l'apport financier dans les activités préparatoires des Fêtes du 175 <sup>e</sup> anniversaire de fondation de la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie;
045-015	Il est proposé par M. Réal Lévesque Appuyé par M. Christian Lévesque  Et résolu à l'unanimité des membres présents d'identifier la mezzanine localisée dans le local de la patinoire du Complexe municipal de Saint-Denis-De La Bouteillerie : <b>Salle Desjardins.</b> <b>Résolution – Téléphonie sans fil</b>  Circonscription de Montmagny–L'Islet–Kamouraska–Rivière-du-Loup <b>Problématique de couverture du réseau sans fil dans la circonscription de Montmagny–L'Islet–Kamouraska–Rivière-du-Loup</b>
CONSIDÉRANT	que la couverture du réseau sans fil dans la circonscription de MLKRDL est déficiente, et ce, depuis de nombreuses années;
CONSIDÉRANT	que la téléphonie sans fil cellulaire est devenue, au fil des années, un service essentiel à la sécurité des familles et des travailleurs et au développement économique des organisations d'un territoire et que la couverture du service d'urgence 911, défrayé par les usagers, est lacunaire sur ce territoire;
CONSIDÉRANT	que les signataires de cette résolution sont les représentants des MRC, des villes et des municipalités énumérées ci-dessous qui veillent avec diligence à la qualité de vie de leurs citoyens;
CONSIDÉRANT	que les entreprises de télécommunications sans fil, leurs représentants, leur association ainsi que leurs dirigeants sont tenus de s'efforcer de garantir le service à tous leurs abonnés, sans égard à leur localisation sur le territoire, où qu'ils soient;
CONSIDÉRANT	que des problématiques semblables ont été observées et réglées au Canada auparavant dans des communautés impliquées à les résoudre, ce que nous nous engageons à faire, conditionnellement à des aides financières nous permettant de réaliser un tel projet à un coût acceptable pour nos citoyens;
CONSIDÉRANT	qu'une solution commune doit être mise de l'avant promptement par les parties impliquées soit les entreprises de télécommunications sans fil, le CRTC, Industrie Canada et les communautés pour répondre aux besoins des populations soit aux clients des diverses entreprises de service;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des villes et des municipalités de la circonscription sont étroitement liées par leurs économies, leurs organismes et leurs populations solidairement constituées en MRC, la problématique est d'ordre régional;

CONSIDÉRANT que le CRTC a l'obligation d'exercer son devoir pour élaborer et faire cheminer des pistes de solution auprès de l'industrie et l'industrie représentée par l'Association canadienne des télécommunications sans fil se doit d'être à l'écoute de ses membres;

CONSIDÉRANT que toute une région se mobilise pour régler définitivement cette problématique de couverture au réseau, à l'initiative du Comité pour le service cellulaire équitable de l'Islet, et que par le biais de son député fédéral, prévoit entreprendre les actions nécessaires pour mettre de l'avant cet important enjeu auprès des autorités concernées;

EN CONSÉQUENCE, nous demandons au gouvernement canadien de prévoir des programmes d'aides financières afin de permettre aux milieux ruraux de régler cette problématique;

nous demandons au ministre de l'Industrie de faire un suivi pressant sur cet enjeu qui concerne, tout l'Est du Québec;

nous demandons au CRTC d'exercer toutes les pressions nécessaires auprès de l'industrie pour qu'il trouve une solution aux divers problèmes de couverture sans fil de notre circonscription;

nous demandons une rencontre formelle avec le président et premier dirigeant de l'Association canadienne des télécommunications sans fil par le biais de notre député Bernard Généreux et de nos préfets, pour entamer des discussions auprès des membres de l'industrie visée sur notre territoire, pour trouver des solutions concrètes pour résoudre le problème de couverture;

nous demandons qu'une rencontre formelle avec des représentants des entreprises touchées, les représentants des quatre MRC ainsi qu'un représentant du Comité pour le service cellulaire équitable de l'Islet ait lieu lors d'un forum organisé dans la circonscription avec la participation des municipalités qui vivent la problématique de couverture téléphonique pour trouver des solutions à long terme.

046-2016

Il est donc proposé par M. Réal Lévesque  
et appuyé par M. Denis Moreau

Et résolu à l'unanimité des membres présents que la présente résolution soit adoptée et envoyée au député fédéral de Montmagny–L'Islet–Kamouraska–Rivière-du-loup M. Bernard Généreux, au président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes M. Jean-Pierre Blais, au président et premier dirigeant de l'Association canadienne des télécommunications sans fil M. Bernard Lord, ainsi qu'au ministre de l'Industrie du Canada, l'honorable Navdeep Bain.

Adopté le 1<sup>er</sup> février 2016 à Saint-Denis-De La Bouteillerie.

***Protocole d'entente concernant les zones dites dangereuses pour les élèves piétons***

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Denis a adopté le 7 septembre 2004 la résolution numéro 152-2004;

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite apportée une modification à cette résolution et au protocole d'entente concernant les zones dites dangereuses pour les élèves piétons;

EN CONSÉQUENCE,  
047-2016

Il est proposé par Mme Annick Mercier

Et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie déclare les rues Chapais, Quartier et la route de l'Église comme zones dites dangereuses pour la sécurité des élèves piétons et demande que ces rues et routes soient ajouter au

protocole d'entente existant. Et autorise M. Jean Dallaire, maire à signer le protocole d'entente modifié concernant les zones dites dangereuses pour les élèves piétons.

**Mme Annick Mercier**, conseillère informe les membres du conseil qu'elle a participé à la journée des partenaires «Rendez-vous sur le développement social au Kamouraska» qui s'est tenue le jeudi 28 janvier.

Cette rencontre s'est orientée autour des conditions de vie des citoyens du Kamouraska. Les gens présents ont approfondi leur réflexion sur des enjeux prioritaires, dont; le bénévolat, le transport collectif et adapté, l'insertion socioprofessionnelle, la santé mentale, l'attractivité et la rétention des jeunes, des familles et des aînés.

Pour le comité du 175<sup>e</sup> de Saint-Denis, les travaux avancent bien une programmation devrait sortir sous-peu.

**Mme Marie-Hélène Dumais**, conseillère informe les membres du conseil que lors de l'activité du Festi-Hockey, le président de l'Association sportive M. Jean-René Landry a annoncé que la municipalité a été inscrite au concours Hockey-Ville de Kraft. Le concours permet à la ville ou municipalité gagnante d'accueillir un match pré saison de la LNH et de recevoir un montant de 100 000 \$ pour améliorer son aréna.

**M. Christian Lévesque**, conseiller propose qu'une lettre de félicitations soit envoyée à la Municipalité de Saint-André pour ses 225 années de fondation.

## 12. Période de questions

M. Louis J. Desjardins souhaite qu'un comité de sensibilisation, composé d'agriculteurs et de membres du Conseil soit formé à Saint-Denis afin de discuter de cohabitation harmonieuse entre citoyens et agriculteurs.

## 13. Clôture et levée de la séance

048-2016

CONSIDÉRANT que tous les items inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents de clôturer et de lever la séance à 21 h 15.

Signature du procès-verbal

\_\_\_\_\_  
M. Jean Dallaire, Maire

\_\_\_\_\_  
Anne Desjardins, Directrice-générale  
et secrétaire trésorière



Municipalité de  
Saint-Denis-  
De La Boutellerie

## LISTE DES COMPTES À PAYER

AFFILE-TOUT INC	574,88 \$
ANNE DESJARDINS	115,53 \$
BARCO PRODUCTS CANADA	1 288,41 \$
BUREAU EN GROS	71,07 \$
BUREAUTIQUE CÔTE-SUD	106,09 \$



DESAJDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	355,04 \$
DYNACO MACHINERE	92,10 \$
EAU LIMPIDE INC	36,00 \$
EQUIPARC	2 078,75 \$
FERME PIERRE GARON	2 059,96 \$
GROUPE CAMERON	136,59 \$
GROUPE CCL	202,65 \$
GROUPE DYNACO BMR	31,46 \$
GROUPE GÉOMATIQUE AZIMUT INC	86,23 \$
GUY DUBÉ	100,00 \$
MARCHÉ DE LA BOUTEILLERIE	23,09 \$
MICHEL MONTMINY INC	2 127,38 \$
MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC	284,00 \$
MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-OUELLE	6 385,59 \$
PHARMACIE COLLARD, LAVOIE ET LEVESQUE	87,64 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE INC	106,54 \$
PROMOTION KAMOURASKA	59,99 \$
PROPANE SÉLECT	115,15 \$
RÉGIE INTERMUNICIPALE EN PROTECTION INCENDIE DU KAMOURASKA OUEST	4 441,79 \$
ROGER DUBÉ	804,82 \$
RURALYS	55,00 \$
SERRURERIE ALAIN DUMAIS INC	44,13 \$
TRANS-APTE INC	1 874,40 \$
TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS	13 839,16 \$
VILLE DE SAINT-PASCAL	4 026,19 \$
	<b>SOUS-TOTAL</b>
	41 609,63 \$

---

**PAIEMENTS PRÉ-AUTORISÉS DES DÉPENSES INCONTOURNABLES DU MOIS DE JANVIER 2016**

---

SALAIRES (JANVIER 2016)	3 452,85 \$
REMISES GOUVERNEMENTALES (JANVIER 2016)	1 867,89 \$
CONCIERGERIE	1 250,00 \$
SSQ GROUPE FINANCIER	156,20 \$
VIDÉOTRON	145,16 \$
HYDRO-QUÉBEC	606,75 \$
FRAIS BANCAIRE	93,50 \$
	<b>SOUS-TOTAL</b>
	7 572,35 \$
	<b>GRAND-TOTAL</b>
	<u>49 181,98 \$</u>

Je, soussignée, Anne Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la municipalité de Saint-Denis dispose de crédits suffisants aux budgets adoptés pour l'année 2015-2016 pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus sont faites.

Saint-Denis, le 8 février 2016

Annexe

Résolution

031-2016

---

Anne Desjardins  
Directrice générale  
Secrétaire trésorière